



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/50/Rev.1
20 avril 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session

LISTE PRÉLIMINAIRE DES QUESTIONS À INSCRIRE À L'ORDRE DU
JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Note du Secrétaire général

1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, telle qu'elle figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.

2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale¹, paraîtront aux dates ci-après :

Liste préliminaire annotée	15 juin
Ordre du jour provisoire ²	22 juillet
Liste supplémentaire	26 août
Mémoire présenté par le Secrétaire général au Bureau . . .	14 septembre

3. La quarante-neuvième session s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 20 septembre 1994, à 15 heures.

¹ L'ordre du jour de la quarante-huitième session a paru sous la cote A/48/251 et Add.1 à 9. La liste des résolutions et décisions adoptées au cours de la quarante-huitième session a paru sous la cote A/INF/48/8 et Add.1 et 2 et Add.2/Corr.1. Le texte des résolutions est publié séparément, sous forme miméographiée, dans la série A/RES/48/-; le texte des décisions figure dans la section IX du document A/INF/48/8 et Add.1 et 2 et Add.2/Corr.1.

² L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter lors de sa quarante-huitième session.

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Guyana (article 30 du règlement intérieur).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (article 62).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale (article 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (article 31).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (article 31).
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (article 31).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (article 49).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (article 21).
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (articles 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)³.
11. Rapport du Conseil de sécurité [article 13 b)].
12. Rapport du Conseil économique et social (article 13 b); résolutions 44/170 du 19 décembre 1989, 48/111 du 20 décembre 1993 et 48/177 et 48/212 du 21 décembre 1993; résolutions du Conseil économique et social 1993/52 du 29 juillet 1993 et 1993/63 et 1993/80 du 30 juillet 1993; et décisions du Conseil 1982/112 du 26 décembre 1982 et 1993/214 du 12 février 1993).
13. Rapport de la Cour internationale de Justice [article 13 b)].
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (article 13 b); résolution 48/14 du 1er novembre 1993).
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (article 142; décision 48/306 du 29 octobre 1993);

³ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-huitième session (décision 48/484 du 23 décembre 1993).

- b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (article 145; décision 48/305 du 21 octobre 1993).
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation (résolution 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974 et décision 48/310 du 11 novembre 1993)³;
- b) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 48/311 du 11 novembre 1993);
- c) Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966 et décisions 46/309 du 4 novembre 1991 et 47/319 du 19 janvier 1993).
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (article 155; décision 48/313 du 3 décembre 1993);
- b) Nomination de membres du Comité des contributions (article 158; décisions 48/314 A du 3 décembre 1993 et 48/314 C du 14 avril 1994);
- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 48/315 du 3 décembre 1993);
- d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 48/316 du 3 décembre 1993);
- e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 48/317 du 3 décembre 1993);
- f) Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décisions 45/324 du 21 décembre 1990, 48/319 A du 23 décembre 1993 et 48/319 B du 9 mars 1994) :
- i) Nomination de membres de la Commission;
- ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission;
- g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (résolution 248 (III)

du 7 décembre 1948 et décisions 46/322 du 20 décembre 1991, 47/325 A du 20 avril 1993 et 47/325 B du 15 juin 1993);

- h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 31/133 du 16 décembre 1976 et décisions 46/311 A du 13 novembre 1991, 46/311 B du 20 décembre 1991 et 46/311 C du 22 mai 1992);
 - i) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 48/312 du 11 novembre 1993);
 - j) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976 et décisions 44/315 A du 15 décembre 1989 et 44/315 B du 20 février 1990).
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 48/45 à 48/50, 48/51 A et B, 48/52 et 48/53 du 10 décembre 1993 et décisions 48/402 du 24 septembre 1993, 48/408 du 16 novembre 1993 et 48/421 à 48/424 du 10 décembre 1993).
 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (article 136).
 20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (résolution 47/6 du 21 octobre 1992).
 21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (résolution 47/11 du 29 octobre 1992).
 22. Assistance au déminage (résolution 48/7 du 19 octobre 1993).
 23. Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles (résolution 48/8 du 22 octobre 1993).
 24. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 48/16 du 3 novembre 1993).
 25. La situation au Burundi (résolution 48/17 du 3 novembre 1993)³.
 26. Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes (résolution 48/18 du 15 novembre 1993).
 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (résolution 48/19 du 16 novembre 1993).
 28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 48/21 du 22 novembre 1993).
 29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (résolution 48/22 du 22 novembre 1993).

30. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 48/23 du 24 novembre 1993).
31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 48/24 du 24 novembre 1993).
32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 48/25 du 29 novembre 1993).
33. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (résolution 48/26 du 3 décembre 1993)³.
34. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 48/27 du 6 décembre 1993)³.
35. Droit de la mer (résolution 48/28 du 9 décembre 1993)³.
36. Question de l'île comorienne de Mayotte (résolution 48/56 du 13 décembre 1993).
37. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolution 48/162 du 20 décembre 1993) :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolution 48/57 du 14 décembre 1993);
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 47/42 du 9 décembre 1992, 47/156, 47/159, 47/161 et 47/163 du 18 décembre 1992 et 48/196 à 48/201, 48/203, 48/204, 48/208, 48/210, 48/211 et 48/213 du 21 décembre 1993 et décision 48/450 du 21 décembre 1993);
 - c) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (résolution 48/188 du 21 décembre 1993);
 - d) Coopération internationale en vue d'atténuer les conséquences écologiques, pour le Koweït et d'autres pays de la région, de la situation entre l'Iraq et le Koweït (résolution 47/151 du 18 décembre 1992).
38. La situation au Moyen-Orient (résolutions 48/58 et 48/59 A et B du 14 décembre 1993).
39. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 48/88 du 20 décembre 1993)³.
40. Question de Palestine (résolutions 48/158 A à D du 20 décembre 1993)³.
41. Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale (résolutions 48/1 du 8 octobre 1993, 48/159 A

- à D du 20 décembre 1993 et 48/233 du 21 janvier 1994 et décision 48/425 du 13 décembre 1993)³.
42. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (résolution 48/160 du 20 décembre 1993).
 43. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolution 48/161 du 20 décembre 1993).
 44. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (résolution 48/162 et décision 48/439 du 20 décembre 1993).
 45. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995 (résolution 48/215 du 23 décembre 1993 et décision 48/406 du 19 octobre 1993).
 46. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 48/408 du 16 novembre 1993).
 47. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 48/435 du 20 décembre 1993).
 48. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 48/436 du 20 décembre 1993)³.
 49. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 48/437 du 20 décembre 1993).
 50. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 48/438 du 20 décembre 1993).
 51. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales⁴.
 52. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

⁴ Cette question, qui n'a pas été examinée par l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 48/484 du 23 décembre 1993). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée générale pourra prendre à son sujet à la quarante-huitième session.

53. Question de Chypre⁴.
54. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït⁴.
55. Réduction des budgets militaires (résolutions 40/91 B du 12 décembre 1985 et 48/62 du 16 décembre 1993) :
 - a) Réduction des budgets militaires (résolution 40/91 B);
 - b) Transparence des dépenses militaires (résolution 48/62).
56. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (résolution 48/66 du 16 décembre 1993).
57. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes (résolution 48/67 du 16 décembre 1993).
58. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (résolution 48/69 du 16 décembre 1993).
59. Traité d'interdiction complète des essais (résolution 48/70 du 16 décembre 1993).
60. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 48/71 du 16 décembre 1993).
61. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (résolution 48/72 du 16 décembre 1993).
62. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 48/73 du 16 décembre 1993).
63. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 48/74 A du 16 décembre 1993).
64. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987, 46/36 L du 9 décembre 1991, 47/52 L du 15 décembre 1992 et 48/75 A à L du 16 décembre 1993) :
 - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
 - b) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 48/75 A);
 - c) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects (résolution 48/75 C);
 - d) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 48/75 D);

- e) Transparence dans le domaine des armements (résolutions 46/36 L, 47/52 L et 48/75 E);
 - f) Trafic international d'armes (résolution 48/75 F);
 - g) Désarmement régional (résolutions 48/75 G et I);
 - h) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques (résolution 48/75 H);
 - i) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 48/75 J);
 - j) Interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires (résolution 48/75 L).
65. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 48/76 A à E du 16 décembre 1993) :
- a) Mesures de confiance à l'échelon régional (résolution 48/76 A);
 - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 48/76 B);
 - c) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement (résolution 48/76 C);
 - d) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (résolution 48/76 D);
 - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 48/76 E).
66. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 36/92 H du 9 décembre 1981, 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984, 47/54 B et D du 9 décembre 1992 et 48/77 A et B du 16 décembre 1993) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 48/77 A);
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 48/77 B);
 - c) État des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement (résolution 36/92 H);
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O);

- e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H);
 - f) Application des directives et recommandations pour une information objective sur les questions militaires (résolution 47/54 B);
 - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance (résolution 47/54 D).
67. Armement nucléaire d'Israël (résolution 48/78 du 16 décembre 1993).
68. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 48/79 du 16 décembre 1993).
69. Question de l'Antarctique (résolution 48/80 du 16 décembre 1993).
70. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 48/81 du 16 décembre 1993).
71. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 48/82 du 16 décembre 1993).
72. Maintien de la sécurité internationale (résolution 48/84 A du 16 décembre 1993).
73. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolution 48/85 du 16 décembre 1993).
74. Texte définitif d'un traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution 48/86 du 16 décembre 1993).
75. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (résolution 48/87 du 16 décembre 1993).
76. Protection et sécurité des petits États (résolution 46/43 du 9 décembre 1991).
77. Effets des rayonnements ionisants (résolution 48/38 du 10 décembre 1993).
78. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 48/39 du 10 décembre 1993).
79. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 48/40 A à J et décision 48/417 du 10 décembre 1993).
80. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 48/41 A à D du 10 décembre 1993).

81. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolutions 48/42 et 48/43 du 10 décembre 1993).
82. Questions relatives à l'information (résolutions 48/44 A et B et décision 48/418 du 10 décembre 1993).
83. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 48/45 du 10 décembre 1993).
84. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale (résolution 48/46 et décision 48/421 du 10 décembre 1993).
85. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 48/47 du 10 décembre 1993).
86. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 48/48 du 10 décembre 1993).
87. Question des îles malgaches des Glorieuses, de Juan de Nova, d'Europa et de Bassas da India (décision 48/402 du 24 septembre 1993).
88. Question du Timor oriental (décision 48/402 du 24 septembre 1993).
89. Science et paix (décision 48/419 du 10 décembre 1993).
90. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (décision 48/420 du 10 décembre 1993).
91. Questions de politique macro-économique :
 - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement (résolutions 47/152 du 18 décembre 1992 et 48/185 du 21 décembre 1993);
 - b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolutions 45/199 du 21 décembre 1990, 47/152 du 18 décembre 1992 et 48/185 du 21 décembre 1993);
 - c) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 48/182 du 21 décembre 1993);
 - d) Transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés (résolution 47/178 du 22 décembre 1992).

92. Développement durable et coopération économique internationale (résolutions 44/77 du 8 décembre 1989, 44/171 du 19 décembre 1989, 48/108 du 20 décembre 1993 et 48/165 du 21 décembre 1993) :
- a) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 47/186 du 22 décembre 1992, 48/54 du 10 décembre 1993, 48/170 et 48/171 du 21 décembre 1993);
 - b) Alimentation et développement agricole (résolutions 3348 (XXIX) du 17 décembre 1974, 47/149 du 18 décembre 1992 et 48/20 du 19 novembre 1993);
 - c) Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (résolution 48/186 du 21 décembre 1993 et résolution 1991/93 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1991);
 - d) Produits de base (résolution 47/185 du 22 décembre 1992);
 - e) Développement culturel (résolution 46/157 du 19 décembre 1991 et décision 1993/209 du Conseil économique et social, en date du 12 février 1993);
 - f) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (résolution 48/181 du 21 décembre 1993);
 - g) Coopération pour le développement industriel (résolutions 47/153 du 18 décembre 1992 et 47/177 du 22 décembre 1992);
 - h) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolutions 47/180 du 22 décembre 1992 et 48/176 du 21 décembre 1993);
 - i) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (résolutions 48/183 et 48/184 du 21 décembre 1993);
 - j) Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation (résolution 48/60 du 14 décembre 1993).
93. Environnement et développement durable (décision 48/445 du 21 décembre 1993) :
- a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (résolutions 47/190 et 47/191 du 22 décembre 1992);
 - b) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolutions 47/195 du 22 décembre 1992 et 48/189 du 21 décembre 1993);

- c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer : Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs (résolution 48/194 du 21 décembre 1993);
 - d) Élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 48/191 du 21 décembre 1993);
 - e) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions 47/189 du 22 décembre 1992 et 48/193 du 21 décembre 1993).
94. Activités opérationnelles de développement (décision 48/446 du 21 décembre 1993).
95. Formation et recherche :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolutions 1934 (XVIII) du 11 décembre 1963 et 48/207 du 21 décembre 1993);
 - b) Université des Nations Unies (résolution 3081 (XXVIII) du 6 décembre 1973).
96. Agenda pour le développement (résolution 48/166 du 21 décembre 1993).
97. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 2106 (XX) du 21 décembre 1965, 3380 (XXX) du 10 novembre 1975, 47/78 du 16 décembre 1992 et 48/89 à 48/91 du 20 décembre 1993).
98. Droit des peuples à l'autodétermination (résolution 48/92 à 48/94 du 20 décembre 1993).
99. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolutions 44/57 du 8 décembre 1989, 47/85, 47/90 et 47/92 du 16 décembre 1992, 47/237 du 20 septembre 1993 et 48/99 et 48/100 du 20 décembre 1993, et résolution 1993/20 du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1993).
100. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 47/87 du 16 décembre 1992 et 48/101 à 48/103 du 20 décembre 1993).
101. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 44/77 du 8 décembre 1989, 44/171 du 19 décembre 1989, 47/94 du 16 décembre 1992, 48/106 à 48/108 et 48/110 du 20 décembre 1993, et résolution 1993/9 du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1993).

102. Contrôle international des drogues (résolutions 45/148 du 18 décembre 1990, 46/102 du 16 décembre 1991, 47/97 et 47/100 du 16 décembre 1992, 48/12 du 28 octobre 1993 et 48/112 du 20 décembre 1993).
103. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950, 47/106 du 16 décembre 1992 et 48/113, 48/114, 48/117 et 48/118 du 20 décembre 1993).
104. Questions relatives aux droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 36/151 du 16 décembre 1981, 39/46 du 10 décembre 1984, 44/25 du 20 novembre 1989, 46/113 du 17 décembre 1991, 47/108, 47/112 et 47/113 du 16 décembre 1992 et 48/120, 48/127 et 48/148 du 20 décembre 1993);
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 47/125, 47/128 et 47/132 à 47/134 du 18 décembre 1992 et 48/122 à 48/125, 48/128 à 48/133, 48/136, 48/138 et 48/141 du 20 décembre 1993, et décision 47/430 du 18 décembre 1992);
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 48/142 à 48/147 et 48/150 à 48/154 du 20 décembre 1993), et décision 1993/285 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 1993);
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 du 20 décembre 1993).
105. Nécessité d'adopter des mesures efficaces pour la promotion et la protection dans le monde entier des droits des enfants qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile, notamment en cas de conflits armés (résolutions 48/156 et 48/157 du 20 décembre 1993).
106. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (résolution 48/126 du 20 décembre 1993).
107. Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 48/163 du 21 décembre 1993).
108. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolutions 47/211 du 23 décembre 1992 et 48/216 A, B et D du 23 décembre 1993, et décisions 47/449 du

22 décembre 1992, et 47/454 du 23 décembre 1992, 48/458 et 48/459 du 23 décembre 1993 et 48/487 du 24 mars 1994)⁵ :

- a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
 - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.
109. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolution 48/218 et décisions 48/458 et 48/459 du 23 décembre 1993)³.
110. Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (résolutions 48/219 A et B et décision 48/460 du 23 décembre 1993)³.
111. Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (résolutions 48/220, 48/228 A, 48/229, 48/230 A, 48/231 A à C et 48/232 du 23 décembre 1993, 48/230 B du 14 février 1994 et 48/228 B du 5 avril 1994)⁶.
112. Planification des programmes (résolutions 45/253 du 21 décembre 1990, 46/189 du 20 décembre 1991 et 47/214 du 23 décembre 1992).
113. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies³.

⁵ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-huitième session (voir A/48/PV.91).

⁶ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-huitième session (voir A/48/PV.92).

114. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décision 47/449 du 22 décembre 1992).
115. Plan des conférences (résolutions 47/202 A à C du 22 décembre 1992 et 48/222 A et B du 23 décembre 1993).
116. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolution 46/221 A du 20 décembre 1991 et 48/223 B du 23 décembre 1993)³.
117. Questions relatives au personnel (résolutions 47/28 du 25 novembre 1992, 47/226 du 8 avril 1993 et 48/228 du 23 décembre 1993 et décision 47/457 B du 8 avril 1993)³ :
 - a) Composition du Secrétariat;
 - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés (résolution 47/28);
 - c) Autres questions relatives au personnel.
118. Régime commun des Nations Unies (résolutions 44/198 du 21 décembre 1989, 46/191 du 20 décembre 1991, 47/216 du 23 décembre 1992 et 48/224 du 23 décembre 1993).
119. Régime des pensions des Nations Unies (résolutions 47/203 du 22 décembre 1992 et 48/225 du 23 décembre 1993).
120. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient⁶ :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
121. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (résolution 48/241 du 5 avril 1994)⁶.
122. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité⁶ :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (résolution 48/242 du 5 avril 1994);
 - b) Activités diverses.

123. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (résolution 48/250 du 14 avril 1994)⁷.
124. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (résolution 48/243 du 5 avril 1994)⁶.
125. Financement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge³.
126. Financement de la Force de protection des Nations Unies (résolution 48/238 du 24 mars 1994)⁷.
127. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (résolution 48/239 du 24 mars 1994)⁵.
128. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (résolution 48/240 du 24 mars 1994)⁵.
129. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (résolution 48/244 du 5 avril 1994)⁶.
130. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie⁶.
131. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (résolution 48/245 du 5 avril 1994)⁶.
132. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (résolution 48/246 du 5 avril 1994)⁶.
133. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (résolution 48/247 du 5 avril 1994)⁶.
134. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (résolution 48/248 du 5 avril 1994)⁶.
135. Financement de l'Equipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge³.
136. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions 48/226 A du 23 décembre 1993 et 48/226 B du 5 avril 1994)⁶.
137. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes (résolution 47/29 du 25 novembre 1992).
138. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (résolution 47/30 du 25 novembre 1992).

⁷ Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la quarante-huitième session (voir A/48/PV.93).

139. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (résolution 47/31 du 25 novembre 1992).
140. Décennie des Nations Unies pour le droit international (résolutions 47/32 du 25 novembre 1992 et 48/30 du 9 décembre 1993).
141. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-sixième session (résolution 48/31 du 9 décembre 1993).
142. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-septième session (résolution 48/32 du 9 décembre 1993).
143. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 48/35 du 9 décembre 1993).
144. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolution 48/36 du 9 décembre 1993).
145. Question de la responsabilité des attaques lancées contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé et mesures de nature à permettre que les responsables de ces attaques soient traduits en justice (résolution 48/37 du 9 décembre 1993).
146. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (décision 48/411 du 9 décembre 1993).
147. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (décision 48/413 du 9 décembre 1993).
148. Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice (décision 48/414 du 9 décembre 1993).
149. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies (décision 48/415 du 9 décembre 1993).
150. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 48/251 du 14 avril 1994).
151. Question du réexamen de l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes [question proposée par le Secrétaire général (A/49/141)].
